

4-POPULATION

Les plus anciennes estimations de la population calédonienne remontent aux années 1850. À cette époque, elle se situait entre 30 000 et 40 000 personnes ; seuls les Mélanésiens peuplaient la Nouvelle-Calédonie. Jusqu'à vers 1900, la population **autochtone** a connu un rapide déclin démographique. Du début du siècle jusqu'en 1920 environ, cette même population s'est stabilisée, connaissant ensuite une lente reprise qui s'est affirmée après la deuxième guerre mondiale pour aboutir après 1956, à une explosion démographique. De 1900, où elle atteignait 23 500 personnes, à 1920, la population européenne a fortement diminué (moins de 17 000 en 1920). Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le peuplement européen marque un palier, puis recommence à augmenter lentement pour atteindre 18 500 en 1945. Lors du recensement de 1996, une question posée permettait de définir la communauté d'appartenance de l'individu. La question sur la communauté d'appartenance a été supprimée lors du recensement de 2004 et réintroduite dans celui de 2009 mais sous une autre formulation. En 2009, 40% de la population ont déclaré appartenir à la communauté kanak, 29% à la communauté européenne et 8% ont déclaré appartenir à plusieurs communautés.

En 2009, le **recensement de la population** dénombrait 245 580 habitants en Nouvelle-Calédonie, dont 124 524 hommes et 121 056 femmes.

La quasi-totalité des personnes habitant en Nouvelle-Calédonie sont de **nationalité** française soit 98% de la population totale et 2% de nationalité étrangère.

La province Sud concentre la plus grosse partie de la population (74,5%), les provinces Nord et îles Loyauté en représentent quant à elles respectivement 18,4% et 7,1%. En terme de superficie, la province Nord détient la moitié de la superficie totale. La **densité** moyenne est de 13,2 habitants au km². Derrière cette moyenne se cache des disparités provinciales. En effet, alors que la densité moyenne est de 26,1 habitants au km² en province Sud (plus de 2 000 habitants au km² à Nouméa), elle n'est que de 8,8 en province îles Loyauté et 4,7 en province Nord.

► **Autochtone.** *Descendants des premiers habitants d'une région ou d'un territoire particulier.*

► **Recensement de la population.** *Le recensement de la population est une opération qui consiste, selon la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à "recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays". Il permet de remettre à jour périodiquement les connaissances disponibles sur la population : répartition détaillée par sexe, âge, état matrimonial, situation d'activité... En Nouvelle-Calédonie, les recensements relèvent de la compétence de l'État français et sont réalisés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), associé avec l'ISEE par une convention technique.*

► **Nationalité.** *État d'une personne qui est membre d'une nation déterminée et reconnue.*

► **Densité.** *Rapport entre le nombre d'habitants et la superficie (exprimée en km²) pour un ensemble considéré.*

SOURCE [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Décret n°2010-1446 du 24 novembre 2010 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2009 : www.juridoc.gouv.nc ou www.isee.nc

Arrêté du 28 décembre 2011 portant modification du chiffre de la population de Koné et attribution de population effective.

Synthèse n°19 – *Recensement de la population 2009* – ISEE : www.isee.nc

IRD, *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 1981.

Population, superficie et densité par commune et province en 2009 [1]

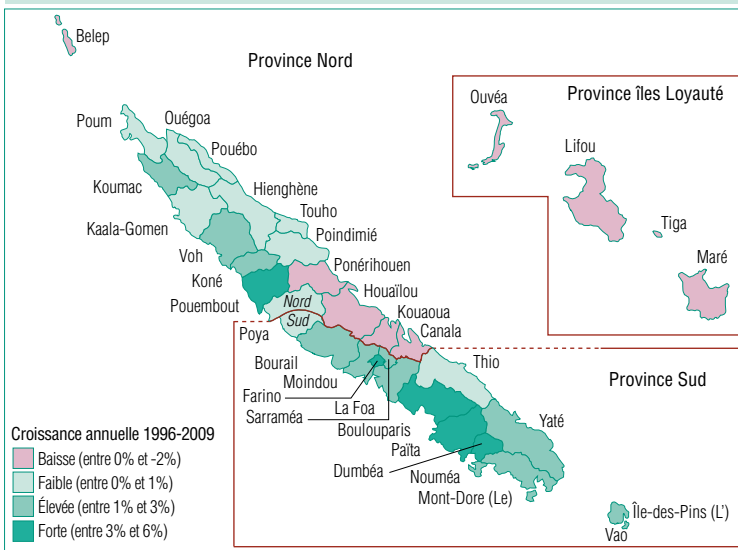
	Superficie	Population	Densité
Belep	69,5	895	12,9
Boulouparis	865,6	2 418	2,8
Bourail	797,6	4 999	6,3
Canala	438,7	3 341	7,6
Dumbéa	254,6	24 103	94,7
Farino	48,0	598	12,5
Hienghène	1 068,8	2 399	2,2
Houailou	940,6	3 945	4,2
Île-des-Pins (L)	152,3	1 969	12,9
Kaala-Gomen	718,2	1 931	2,7
Koné (a)	373,6	5 199	13,9
Kouaoua	383,0	1 345	3,5
Koumac	550,0	3 690	6,7
La Foa	464,0	3 323	7,2
Lifou	1 207,1	8 627	7,1
Maré	641,7	5 417	8,4
Moindou	321,9	704	2,2
Mont-Dore (Le)	643,0	25 683	39,9
Nouméa	45,7	97 579	2 135,2
Ouvéa	656,8	2 132	3,2
Ouvéa	132,1	3 392	25,7
Païta	699,7	16 358	23,4
Poindimié	673,1	4 818	7,2
Ponérihouen	707,3	2 384	3,4
Pouébo	202,8	2 416	11,9
Pouembout	674,3	2 078	3,1
Poum	469,4	1 388	3,0
Poya (b)	845,8	2 648	3,1
Sarraméa	106,4	636	6,0
Thio	997,6	2 629	2,6
Touho	283,0	2 247	7,9
Voh	804,9	2 408	3,0
Yaté	1 338,4	1 881	1,4
Province Îles Loyauté	1 980,9	17 436	8,8
Province Nord	9 582,6	45 137	4,7
Province Sud	7 012,0	183 007	26,1
Nouvelle-Calédonie	18 575,5	245 580	13,2

(a) Suite au recensement complémentaire de Koné en 2011, la population s'élève désormais à 6 992 habitants.

Unités : km², habitant, %, hab/km²

(b) La répartition du territoire de la commune de Poya entre les provinces Nord et Sud est fixée par un décret du 26 avril 1989. Au recensement de 2009, 127 habitants de Poya étaient localisés en province Sud et 2 521 en province Nord.

Évolution de la population des communes entre 1996 et 2009 [1]



4-POPULATION

Compte tenu de la diversité ethnique en Nouvelle-Calédonie, il était demandé à chaque individu, lors du recensement de 2009, non son ethnie d'origine, mais plutôt la **communauté** à laquelle il estimait appartenir, pour refléter à la fois ses antécédents familiaux et son sentiment d'appartenance culturelle. Les catégories suivantes étaient retenues : européenne, indonésienne, kanak, ni-vanuatu, tahitienne, vietnamienne, wallisienne-futunienne, autres asiatiques, autres.

En 2009, 40,3% des habitants de Nouvelle-Calédonie déclarent appartenir à la communauté kanak (99 100 personnes). La deuxième communauté la plus représentée est celle des européens : 29,2% des déclarations soit 71 700 personnes. Suivent les Wallisiens et Futuniens, avec 8,7% (21 300 personnes). Regroupées, les autres communautés identifiées représentent 7,3% de la population totale : Tahitiens (2,0%), Indonésiens (1,6%), Vietnamiens (1,0%), Ni-Vanuatu (0,9%), autres asiatiques (0,8%) et autres (1,0%).

8% de la population déclarent appartenir à plusieurs communautés ou être métis. Enfin 5% déclarent appartenir à la communauté "calédonienne", refusant ainsi de choisir parmi les communautés proposées. Et les 1,2% restant n'ont rien déclaré.

Par province, la communauté européenne est la plus représentée en province Sud et la communauté mélanésienne dans les provinces Nord et îles (avec respectivement 74% et 97%). Les autres communautés sont présentes essentiellement en province Sud.

Le niveau de formation générale augmente : un calédonien sur trois, de plus de 15 ans, a le baccalauréat contre un sur six en 1996. Cependant, des déséquilibres communautaires subsistent parmi les diplômés. En 2009, 54,1% des Européens ont le bac, contre 12,5% des kanak et 14,2% des Wallisiens et Futuniens. Dans l'enseignement supérieur : un européen sur deux est diplômé de l'enseignement supérieur contre un sur vingt dans les communautés kanak ou wallisienne.

Les conditions d'accès à l'enseignement diffèrent selon les communes ou les provinces, ce qui justifie ce clivage persistant entre les communautés.

► **Communauté.** Groupe d'individus présentant des caractères de civilisation concordants (langue, culture, structures sociales). La règle du recensement demeure que chaque individu (en âge de pouvoir la faire) se détermine lui-même quant au choix de sa propre appartenance à une communauté.

SOURCE [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Décret n°2010-1446 du 24 novembre 2010 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2009 : www.juridoc.gouv.nc ou www.isee.nc

Synthèse n°19 – Recensement de la population 2009 – ISEE : www.isee.nc

Rapport sur les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, INSEE 2011 : www.isee.nc

4.2 COMMUNAUTÉS

Évolution de la population selon la communauté d'appartenance* aux différents recensements [1]

	1963	1969	1976	1983	1989	1996	2009
Kanak	41 190	46 200	55 598	61 870	73 598	86 788	99 078
Européenne	33 355	41 268	50 757	53 974	55 085	67 151	71 721
Wallisienne, Futunienne	///	///	9 571	12 174	14 186	17 763	21 262
Tahitienne	///	///	6 391	5 570	4 750	5 171	4 985
Indonésienne	///	///	5 111	5 319	5 191	5 003	3 985
Vietnamienne	///	///	1 943	2 381	2 461	2 822	2 357
Ni-Vanuatu	///	///	1 050	1 212	1 683	2 244	2 327
Autres (a)	11 974	13 111	2 812	2 868	7 219	9 894	39 865
Total	86 519	100 579	133 233	145 368	164 173	196 836	245 580

* Avant 1976, les communautés wallisienne, tahitienne, indonésienne, vietnamienne et ni-vanuatu sont comptabilisées dans la catégorie "autres".
(a) En 2009, sont pris en compte dans la catégorie "autres" : les autres asiatiques, plusieurs communautés, les non-déclarés et autres.

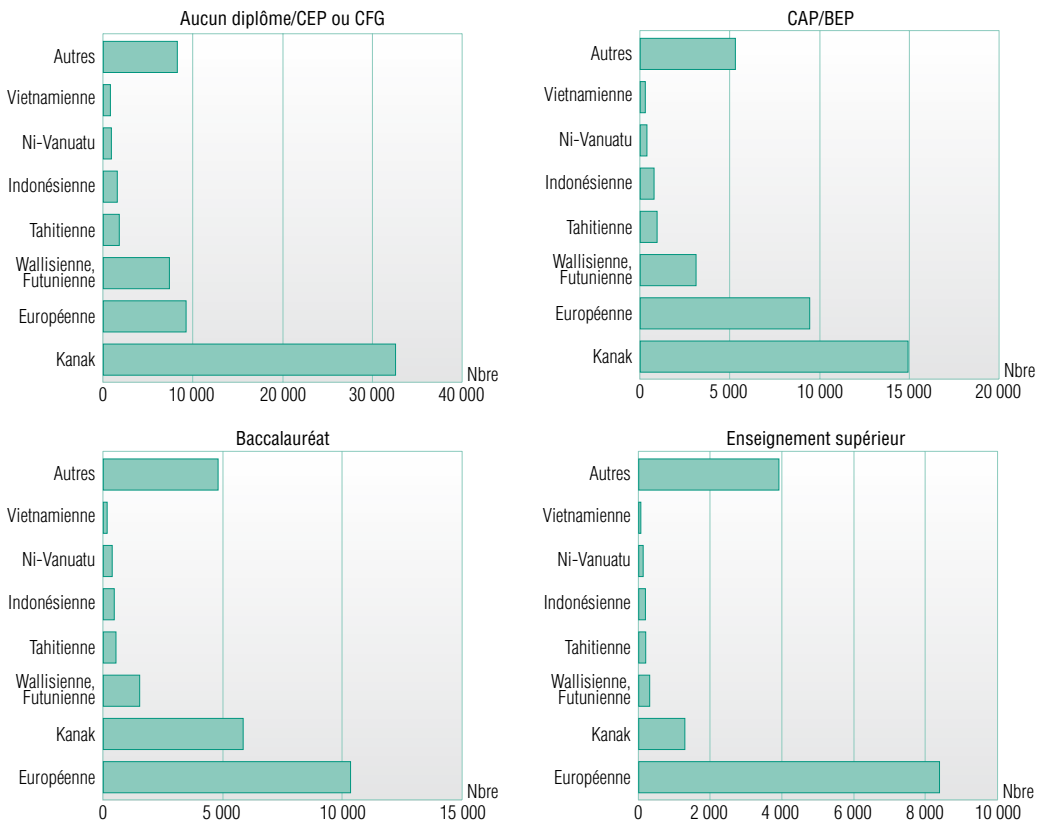
Unité : habitant

Population totale selon l'appartenance à une communauté par province en 2009 [1]

	Kanak	Euro-péenne	Wallis. Futun.	Tahi-tienne	Indoné-sienne	Vietna-mienne	Ni-Vanuatu	Autre	Total
Province îles Loyauté	16 847	341	25	14	7	1	13	188	17 266
Province Nord	33 312	5 753	336	247	445	44	132	4868	39 700
Province Sud	48 919	65 627	20 901	4 724	3 533	2 312	2 182	34 809	161 115
Nouvelle-Calédonie	99 078	71 721	21 262	4 985	3 985	2 357	2 327	39 865	245 580
Structure	40	29	9	2	2	1	1	16	100,0

Unités : habitant, %

Répartition de la population par diplôme et communauté d'appartenance en 2009 [1]



4-POPULATION

Le recensement de 2009 confirme la jeunesse de la population calédonienne puisque un tiers de la population totale est âgé de 20 ans et moins, cette proportion baisse légèrement par rapport à 2004. La population de la Nouvelle-Calédonie reste jeune, mais avec la **transition démographique** amorcée dans les années 90, elle commence à vieillir.

La part des personnes de 65 ans ou plus passe de 6,3% à 7,4% entre les recensements de 2004 et 2009. Elle est légèrement inférieure à la moyenne européenne.

Si les **classes d'âges** des moins de 15 ans et des plus de 64 ans représentaient respectivement 31,0% et 4,8% de la population il y a quinze ans, elles représentent en 2009, 25,5% et 7,4% des effectifs.

Cette jeunesse relative est ainsi synthétisée dans la forme globalement triangulaire de la pyramide des âges. Le rétrécissement de la base illustre cependant la baisse de la natalité. La bosse observée sur la classe d'âges des 30-44 ans correspond à la hausse des naissances et à l'afflux de population autour des années 70, à l'époque du boom du nickel.

Entre 2004 et 2009, 18 500 personnes nées hors de la Nouvelle-Calédonie s'y sont installées ; elles sont originaires de Métropole pour la plupart (75,5%), mais aussi de l'étranger (17,3%), de Wallis et Futuna (4,6%) ou de Polynésie française (2,3%). Malgré le nombre croissant de départs de jeunes Calédoniens, notamment pour poursuivre des études supérieures, la Nouvelle-Calédonie est l'un des rares pays de l'Océanie dont le solde migratoire est positif.

La population se féminise mais les hommes sont toujours majoritaires : au recensement de 2009, ils représentaient 50,7% de la population totale, soit 102 hommes pour 100 femmes. Issue principalement des vagues successives d'immigration, la sur-masculinité s'estompe : le ratio s'établissait à 105 hommes pour 100 femmes aux recensements de 1989 comme de 1996.

En 2009, l'**âge moyen** est de 32 ans pour les femmes contre 31,3 pour les hommes. Toutefois, il varie selon les provinces : 29,1 ans en province îles Loyauté, 30 ans en province Nord et 32,3 ans en province Sud.

▶ **Transition démographique.** Elle désigne le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime où la natalité et la mortalité sont beaucoup plus faibles.

▶ **Classe d'âges.** Ensemble des individus d'une population dont l'âge est compris entre deux limites données. À noter qu'on entend par moins de 20 ans tous les jeunes de 0 à 19 ans, c'est-à-dire jusqu'à la veille de leur 20^e anniversaire.

▶ **Âge moyen.** Rapport entre la somme des âges des individus d'une population et leur nombre. C'est l'âge moyen de tous les âges d'une population.

SOURCES [1] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°480, Juillet-août 2011. [2] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Bilan démographique au seuil des années 2000, Notes et Documents n°82 : www.isee.nc
Synthèse n°19 – Recensement de la population 2009-ISEE : www.isee.nc
ISEE : www.isee.nc

Rapport sur les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, INSEE 2011 : www.isee.nc

Population totale par sexe, groupe d'âge décennal et province en 2009 [2]

	Province îles Loyauté			Province Nord			Province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 à 9 ans	1 808	1 822	3 630	4 040	3 831	7 871	15 277	14 173	29 450	21 125	19 826	40 951
10 à 19 ans	1 932	1 763	3 695	4 611	4 198	8 809	15 872	15 143	31 015	22 415	21 104	43 519
20 à 29 ans	1 223	1 053	2 276	3 674	3 600	7 274	13 754	13 428	27 182	18 651	18 081	36 732
30 à 39 ans	1 199	1 249	2 448	3 659	3 540	7 199	14 697	14 805	29 502	19 555	19 594	39 149
40 à 49 ans	1 023	1 019	2 042	3 082	2 763	5 845	13 247	13 064	26 311	17 352	16 846	34 198
50 à 59 ans	808	774	1 582	2 163	1 748	3 911	9 067	9 055	18 122	12 038	11 577	23 615
60 à 69 ans	500	539	1 039	1 341	1 183	2 524	6 385	6 081	12 466	8 226	7 803	16 029
70 à 79 ans	231	293	524	651	693	1 344	3 019	3 278	6 297	3 901	4 264	8 165
80 à 89 ans	46	132	178	137	193	330	947	1 336	2 283	1 130	1 661	2 791
90 ans et plus	5	17	22	8	22	30	118	261	379	131	300	431
Ensemble	8 775	8 661	17 436	23 366	21 771	45 137	92 383	90 624	183 007	124 524	121 056	245 580

Unité : nombre

Part de la population par groupe d'âge dans quelques pays mi-2011 [1]

	Moins de 15 ans	Plus de 64 ans
Japon	13	23
Allemagne	13	21
Espagne	15	17
France	18	17
Australie	19	14
États-Unis	20	13
Nouvelle-Zélande	20	13
Chine	17	9
Nouvelle-Calédonie	27	7
Polynésie française	24	6
Fidji	29	5
Inde	33	5
Vanuatu	37	3
Mayotte	46	2
Guadeloupe	22	13
Martinique	20	15
Guyane	35	4
Réunion	25	8

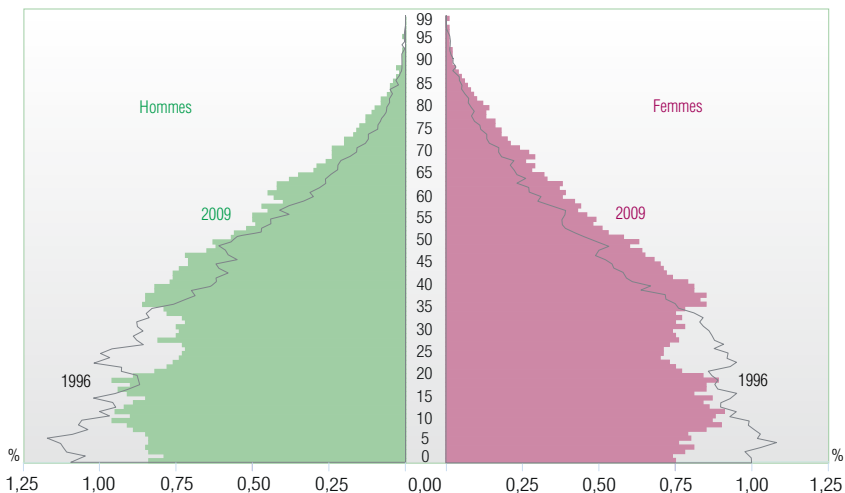
Unité : %

Évolution de la population par groupe d'âge aux différents recensements [2]

	Moins de 15 ans	Plus de 64 ans
1976	38,6	3,7
1983	36,2	4,1
1989	31,0	4,8
1996	29,2	5,2
2004	27,9	6,2
2009	25,5	7,4

Unité : %

Pyramide des âges aux recensements de 1996 et 2009* [2]



* En âge révolu au 31 août 2009.

Note de lecture : les hommes de 60 ans représentent 0,31% de la population totale en 1996 contre 0,45% en 2009.

4-POPULATION

La population légale de la Nouvelle-Calédonie comprend toutes les personnes, françaises ou étrangères, résidant sur le territoire, à l'exception de celles en séjour de courte durée telles que les touristes. Elle est calculée à l'occasion des recensements de la population, en août 2009, elle regroupe près de 245 580 personnes, avec 17 436 habitants pour la province des îles Loyauté, 45 137 pour la province nord et 183 007 pour la province Sud (dont 163 723 personnes pour le Grand Nouméa). Elle a progressé de 6,4% par rapport à 2004, soit 14 791 habitants de plus. La situation est contrastée selon les provinces : en cinq ans, les provinces Sud et Nord gagnent respectivement 18 772 et 663 habitants, en revanche, la province des îles Loyauté en perd 4 644. La croissance démographique s'est un peu ralentie par rapport aux périodes précédentes (+2,6% entre 1989 et 1996 et +1,9% entre 1996 et 2004) mais elle reste cependant élevée avec un rythme annuel de 1,2%.

L'accroissement de la population entre 2004 et 2009 provient principalement de l'accroissement naturel et dans une moindre mesure du solde migratoire. En 2010, 4 234 naissances (dont 4 178 nés vivants) et 1 191 décès ont été enregistrés, soit un excédent naturel de 2 987 habitants. L'excédent des naissances sur les décès continue d'être le principal moteur de la croissance démographique.

La différence entre les entrées en Nouvelle-Calédonie et les sorties (solde migratoire global) est estimé à 900 personnes en plus par an entre 2004 et 2009. C'est plus que la valeur moyenne de la période 1996-2004 (+500 personnes par an), mais moins qu'au cours des années 1989-1996 (+1 200 personnes par an).

Entre 2004 et 2009, 4 200 non-natifs seraient arrivés sur l'archipel en moyenne chaque année et 2 600 en seraient partis, soit un turn-over important. Quant aux natifs de Nouvelle-Calédonie, 1 700 en seraient partis et 1 000 y seraient rentrés par an en moyenne durant la période. Le bilan migratoire de la Nouvelle-Calédonie résulte de ces deux courants d'échanges : d'un côté, d'importantes arrivées et départs de non natifs, fluctuant fortement selon les périodes, et d'un autre côté, un flux plus réduit mais croissant de jeunes Calédoniens partant temporairement, notamment vers la métropole et essentiellement pour poursuivre des études supérieures.

► **Accroissement de la population.** *Accroissement total de la population résultant des actions réciproques des naissances, des décès (accroissement naturel) et de la migration (solde migratoire) dans une population durant une période donnée.*

► **Accroissement naturel.** *Excédent (ou déficit) de naissances par rapport aux décès dans une population durant une période de temps donnée. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs.*

► **Solde migratoire.** *Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration).*

SOURCES [1] ISEE, Statistiques de l'état civil. [2] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°480, Juillet-août 2011. [3] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

Décret n°2010-1446 du 24 novembre 2010 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2009 : www.juridoc.gouv.nc ou www.isee.nc
Etude ISEE : Projections de population pour la Nouvelle-Calédonie à l'horizon 2030 : www.isee.nc
Rapport sur les flux migratoires externes de la Nouvelle-Calédonie de 1989 à 2009, INSEE 2011 : www.isee.nc
ISEE : www.isee.nc

4.4 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Accroissement de la population depuis 1990 [1]

	Population au 1 ^{er} janvier	Nés vivants (1)	Décédés (2)	Excédent naturel (1-2)	Taux d'accroissement naturel	Solde migratoire apparent (a)
1990	168 635	4 378	928	3 450	2,2	1 078
2000	211 200	4 566	1 077	3 489	1,7	571
2010	248 000	4 178	1 191	2 987	1,2	1 013

(a) Le solde migratoire est déterminé ici par différence entre la variation de la population et le solde naturel. On parle dans ce cas de solde migratoire apparent.

Unités : nombre, %

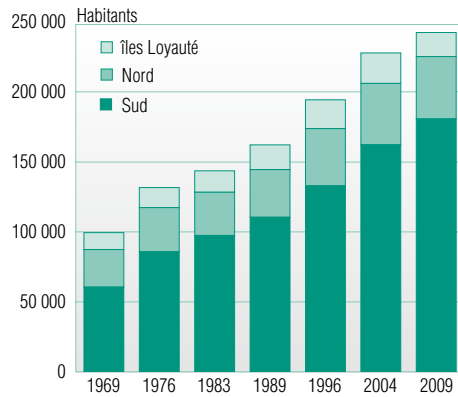
Taux annuel d'accroissement naturel dans quelques pays (mi-2011) [1 et 2]

Vanuatu	2,6
Inde	1,5
Fidji	1,4
Wallis et Futuna	(a) 1,6
Polynésie française	1,3
Nouvelle-Calédonie	(a) 1,2
Australie	0,8
États-Unis	0,5
Chine	0,5
France	0,4
Espagne	0,3
Japon	0,3

(a) Données de 2008 (Wallis et Futuna) et 2010 (Nouvelle-Calédonie).

Unité : %

Population par province aux recensements [3]



Taux d'accroissement annuel moyen de la population par province entre les différents recensements [3]

	1969-1976	1976-1983	1983-1989	1989-1996	1996-2004	2004-2009
Province îles Loyauté	2,5	0,9	2,4	2,2	0,7	-4,6
Province Nord	2,4	-0,3	1,6	2,6	0,9	0,2
Province Sud	5,1	1,8	2,1	2,7	2,4	2,2
Nouvelle-Calédonie	4,1	1,3	2,1	2,6	1,9	1,2

Unité : %

Structure de la population selon le lieu de naissance aux différents recensements [3]

	1976	1983	1989	1996	2004	2009
Nouvelle-Calédonie	74,6	76,8	78,0	76,7	76,8	75,6
Métropole et DOM-TOM	19,1	17,2	16,1	17,5	18,1	19,2
Pays étrangers	6,3	6,0	5,8	5,8	5,1	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Unité : %

4-POPULATION

Selon les registres de l'état civil, 4 230 bébés sont nés en Nouvelle-Calédonie en 2010, soit une hausse par rapport à 2005 avec près de 130 naissances de plus. Rapportées à la population, ces naissances nombreuses sont à l'origine d'un **taux de natalité** élevé. Il s'élève à 16,7‰ en 2010, 9 points de moins qu'en 1980. Le taux actuel de natalité situe la Nouvelle-Calédonie entre Fidji (22‰) et la Nouvelle-Zélande (15‰), au même niveau que la Polynésie française, et très largement au-dessus de la Métropole (13‰).

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, en diminution depuis ces dernières années (3,2 enfants par femme en 1990), ressort à 2,2 enfants par femme en 2010. Il reste cependant supérieur au **seuil de remplacement des générations**, qui est considéré comme assuré lorsqu'il naît 2,08 enfants par femme.

Par province, les disparités se sont réduites : en vingt ans, l'indice conjoncturel de fécondité des provinces Nord et Îles s'est rapproché de celui de la province Sud. Il passe ainsi de 4,5 à 2,8 pour la province des îles et de 4,1 à 2,3 pour la province Nord ; celui de la province Sud s'établit à 2,1 en 2010, contre 2,8 en 1990.

Cette diminution s'explique par la hausse de l'âge moyen d'une femme à la maternité qui s'établit à 28,7 ans soit deux années de plus qu'en 1990 (26,6 ans). En 1981, les calédoniennes devenaient, en moyenne, mères pour la première fois à 23,7 ans. En 2010, la première maternité est à 26,8 ans. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ce recul : la prolongation des études, l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes et une meilleure maîtrise de la contraception.

Ce décalage de l'âge à la première maternité entraîne un retard proportionnel de l'arrivée d'éventuels frères ou sœurs et impacte directement le **taux de fécondité**. En effet, le délai d'attente pour un second enfant est de 2,8 ans en 2010 contre 1,5 ans en 1980.

Par ailleurs, la part des naissances hors mariages ne cesse d'augmenter et représente 72% en 2010 contre 43% en 1981.

► **État civil.** Service public communal chargé de dresser les actes concernant les naissances et les décès, mais aussi les mariages, les divorces et les veuages.

► **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une année à la population totale du milieu de l'année.

► **Indicateur conjoncturel de fécondité** (ou somme des naissances réduites ou indice synthétique de fécondité) est la somme des taux de fécondité par âge constatés une année donnée, pour les femmes de 14 à 49 ans. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés actuellement à chaque âge demeuraient inchangés.

► **Seuil de remplacement des générations.** On considère que le remplacement des générations est assuré lorsqu'il naît 2,08 enfants par femme : 2 car la femme doit se remplacer elle-même et son conjoint, 0,05 car il naît plus de garçons que de filles (105 garçons pour 100 filles) et 0,03 pour tenir compte de la mortalité féminine, très faible, avant l'âge moyen à la maternité.

► **Taux de fécondité.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même génération à l'effectif de la génération en début de période. La somme des taux de fécondité des femmes de 14 à 49 ans (établis pour la même année) est appelée somme des naissances réduites ou indicateur conjoncturel de fécondité.

SOURCES [1] ISEE, Statistiques de l'état civil. [2] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°414, Juillet-août 2005.

VOIR AUSSI

ISEE : www.isee.nc

Jean Louis Rallu, UNESCO-INED, *Population, migration et développement dans le Pacifique Sud*, 1997.

4.5 NATALITÉ-FÉCONDITÉ

Évolution des naissances, des taux de natalité et de fécondité [1]

	Naissances totales	Nés vivants	Nés sans vie	Taux de natalité	Part des naissances hors mariage	Indicateur conjoncturel de fécondité	Âge moyen à la maternité
1980	3 750	3 668	82	26,2	48,8	3,64	26,4
1985	3 651	3 619	32	23,4	50,3	3,00	26,5
1990	4 419	4 378	41	25,6	59,6	3,19	26,6
1995	4 284	4 242	42	21,9	59,7	2,59	27,2
2000	4 599	4 566	33	21,4	67,0	2,59	27,7
2005	4 106	4 051	55	nd	67,9	nd	28,5
2010	4 234	4 178	56	16,7	72,1	2,17	28,7

Unités : nombre, %o habitants, %, nombre d'enfants par femme, années

Taux de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans quelques pays (mi-2011) [1 et 2]

	Indicateur conjoncturel de fécondité	Taux de natalité		Indicateur conjoncturel de fécondité	Taux de natalité
Vanuatu	4,1	31	États-Unis	2,0	13
Inde	2,6	23	France	2,0	13
Mayotte	4,2	33	Australie	1,9	14
Fidji	2,7	22	Chine	1,5	12
Polynésie française	2,1	17	Espagne	1,4	11
Nouvelle-Calédonie*	2,2	17	Japon	1,4	8
Nouvelle-Zélande	2,2	15	Allemagne	1,4	8
Guadeloupe	2,2	14	Guyane	3,4	28
Martinique	2,0	13	Réunion	2,3	17

* Données de 2010.

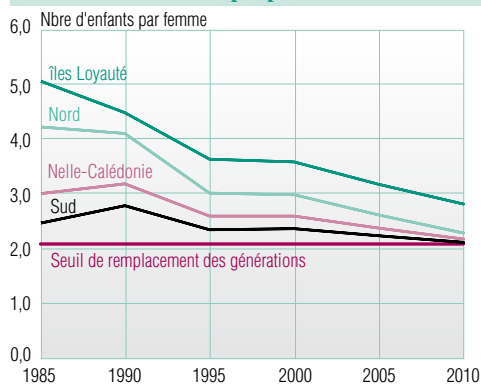
Unités : nombre d'enfants par femme, %o habitants

Évolution de l'âge moyen des mères selon le rang de naissance de l'enfant [1]

	Année de naissance						
	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010
1	23,9	24,1	24,6	25,8	26,2	26,9	26,9
2	25,4	25,7	27,0	27,1	28,2	29,1	29,7
3	27,5	27,7	28,9	29,2	29,8	31,2	32,1

Unité : année

Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité par province [1]



4-POPULATION

1 190 décès sont survenus en Nouvelle-Calédonie en 2010. 76% des décès ont lieu dans les hôpitaux ou à domicile.

Le nombre de décès reste stable au-dessus de la barre des 1 100 décès par an depuis 2005, après être descendu à 890 décès en 1985 et 920 en 1990. Rapporté à une population qui ne cesse de croître, il entraîne une diminution du **taux de mortalité**. Celui-ci se situe à 4,8‰ en 2010, deux fois moins qu'il y a 40 ans.

La Nouvelle-Calédonie est parmi les pays du Pacifique au plus faible taux de mortalité. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette baisse. La jeunesse de la population calédonienne se combine ainsi aux progrès de la médecine, à une meilleure prévention et à une amélioration de l'alimentation et de l'hygiène.

En 2010, les principales **causes de décès** sur le territoire sont les tumeurs, les maladies cardiovasculaires, les lésions traumatiques et empoisonnements.

La baisse du taux de mortalité se traduit par un allongement de l'**espérance de vie**, qui exprime une amélioration globale de l'état de santé. Cela résulte de la conjonction de progrès réalisés dans les domaines économique, médical, culturel et social.

Ainsi, en 2010, l'espérance de vie est de 74,2 ans en province des îles Loyauté, 75,9 en province Nord et 78,2 en province Sud. L'espérance de vie a nettement progressé aussi bien chez les hommes que chez les femmes, passant de 67,9 à 74,4 ans pour les hommes entre 1990 et 2010, et de 73,2 à 80,7 ans pour les femmes. Si l'espérance de vie en Nouvelle-Calédonie est comparable à celle observée dans la plupart des pays européens, elle est supérieure à celle des pays du Pacifique.

Le recul de la mortalité est également visible au niveau de la **mortalité infantile**. Ce taux diminue régulièrement passant de 27‰ en 1980 à 10,7‰ en 1990 et 4,6‰ en 2010. Il reste toutefois encore un peu supérieur à celui de la France (3,7‰).

► **Taux de mortalité**. Rapport entre le nombre de décès d'une période, en général l'année, et la population totale moyenne de la période.

► **Causes de décès**. Voir 5.2.

► **Espérance de vie** (ou durée moyenne de vie). Estimation du nombre moyen d'années qu'une personne peut escompter vivre encore, en fonction des taux de mortalité par âge d'une année ou période donnée.

► **Taux de mortalité infantile**. Rapport du nombre d'enfants décédés au cours de l'année avant leur premier anniversaire, au nombre de naissances vivantes de l'année.

SOURCES [1] ISEE, Statistiques de l'état civil, 2006. [2] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°480, INED, Juillet-août 2011. [3] Bureau de la Statistique de Wallis et Futuna.

VOIR AUSSI

ISEE : www.isee.nc

4.6 MORTALITÉ-ESPÉRANCE DE VIE

Évolution des décès et du taux de mortalité infantile [1]

	Décès	Décès de moins d'1 an	Mortalité infantile
1980	1 008	99	27,0
1985	891	53	14,6
1990	928	47	10,7
1995	1 020	33	7,8
2000	1 077	21	4,6
2005	1 142	25	6,2
2010	1 191	19	4,6

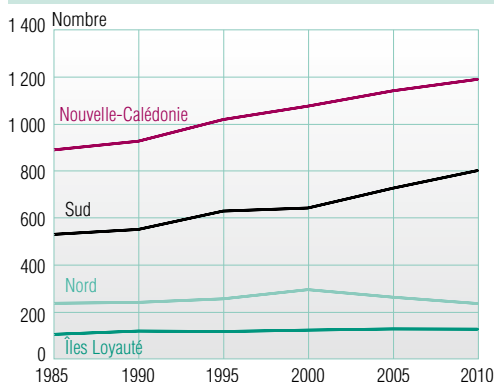
Unités : nombre, ‰ naissances

Espérance de vie et taux de mortalité par sexe en 2010 [1]

	Espérance de vie	Mortalité
Femmes	80,7	5,5
Hommes	74,4	4,0
Ensemble	77,4	4,8

Unités : année, ‰ habitants

Évolution du nombre de décès par province [1]



Espérance de vie à la naissance par province et par sexe en 2010 [1]

	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie
Femmes	77,9	80,0	81,2	80,7
Hommes	70,6	72,2	75,3	74,4
Ensemble	74,2	75,9	78,2	77,4

Unité : année

Espérance de vie selon le sexe aux différents âges en 2010 [1]

	Hommes	Femmes	Ensemble
0	74,4	80,7	77,4
5	69,8	76,2	72,8
10	65,0	71,2	67,9
15	60,0	66,2	62,9
20	55,3	61,3	58,1
25	50,8	56,5	53,5
30	46,3	51,8	48,9
35	41,7	46,9	44,2
40	37,3	42,1	39,6
45	32,8	37,3	35,0
50	28,4	32,6	30,4
60	20,3	23,9	22,0
70	13,9	15,6	14,8
80	8,3	9,0	8,7

Unité : année

Espérance de vie à la naissance dans quelques pays mi-2011 [2 et 3]

	Taux de mortalité	Taux de mortalité infantile	Espérance de vie à la naissance
Japon	5	3	77
Espagne	8	3	79
France	9	4	78
Australie	6	4	79
Nouvelle-Zélande	7	5	79
Allemagne	10	3	77
États-Unis	8	6	75
Nouvelle-Calédonie	5	5	77
Chine	7	17	72
Polynésie française	4	6	72
Fidji	8	16	75
Vanuatu	5	21	70
Inde	7	50	63
Guadeloupe	7	9	76
Guyane	3	12	73
Martinique	7	9	78
Réunion	6	6	74
Mayotte	3	6	74

Unités : ‰ habitants, ‰ naissances, année

4-POPULATION

908 mariages ont été célébrés en Nouvelle-Calédonie en 2010, soit une baisse par rapport aux deux années précédentes. Le nombre annuel de mariage reste toutefois globalement stable sous la barre des 1 000 célébrations.

Rapporté à une population en constance évolution, il fait diminuer le **taux de nuptialité** qui s'établit à 3,6‰ en 2010 contre 4,7‰ en 2000 et 5,2‰ en 1990. Ce taux est inférieur à celui des pays européens, ainsi qu'à celui de quelques pays d'outre-mer hormis la Guyane. Il est loin des taux atteints dans les années 1968 à 1971, en plein boom du nickel.

L'âge moyen lors du premier mariage s'affiche à 35,3 ans pour les hommes et 32,6 ans pour les femmes.

Les hommes et les femmes se marient de plus en plus tard, six années de plus pour les hommes et près de sept années pour les femmes par rapport à 1990. En 2009, la moitié des hommes mariés interrogés lors du recensement étaient âgés entre 40 et 59 ans et plus de 53% des femmes mariées interrogées étaient âgées entre 30 et 49 ans.

75% des mariages célébrés concernent des personnes relevant du statut de droit commun et 25% du **statut civil coutumier**.

En 2009, 35% des personnes étaient mariées et 4% divorcées contre respectivement 40% et 3% en 1996. Si la part des personnes mariées dans la population totale diminue, le contexte du mariage évolue aussi : la part des mariages légitimant au moins un enfant est passée de 31% en 1985 à 44% en 2010.

Par ailleurs, le PACS, applicable en Nouvelle-Calédonie depuis 2009, se développe : en 2010, 344 PACS ont été enregistrés au Tribunal de Nouméa, soit 85 PACS de plus qu'en 2009.

305 **divorces** ont été **prononcés** en 2010 en Nouvelle-Calédonie, soit 150 de plus qu'il y a 20 ans. Le taux de divorce passe ainsi de 6,5‰ à 8,9‰.

Le nombre de remariages après divorce a beaucoup augmenté ces dernières années, passant de 72 à 102 remariages pour les femmes et de 118 à 139 remariages pour les hommes, entre 1990 et 2010.

► **Statut civil coutumier.** Voir rubrique 3.1.

► **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages célébrés au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

► **Pacte Civil de Solidarité (PACS).** Contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué en France par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. Par contre, il est sans effet sur les règles de filiation et de l'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent.

Le PACS s'applique en Nouvelle-Calédonie depuis le 8 juin 2009, suite à la publication de la loi n°2009-594 du 27 mai 2009.

► **Divorces prononcés.** Tout divorce résulte d'un jugement prononcé par un tribunal avant d'être transcrit sur les registres de l'état civil de la mairie où le mariage a été célébré. Les divorces prononcés sont la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps en divorces. Les jugements de séparation de corps qui sont révocables et ne permettent pas le mariage, ne sont donc pas inclus dans les statistiques de divorces.

SOURCES [1] ISEE, Statistiques de l'état civil. [2] INED, *Tous les pays du monde*, Population et Sociétés n°480, INED, Juillet-août 2011. [3] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie.

VOIR AUSSI

ISEE : www.isee.nc

4.7 MARIAGES ET DIVORCES

Évolution de la nuptialité [1]

	Mariages	Taux de nuptialité	Âge moyen au 1 ^{er} mariage	
			Hommes	Femmes
1990	887	5,2	29,2	25,9
2000	995	4,7	32,0	28,7
2010	908	3,6	35,3	32,6

Unités : nombre, %o habitants, année

Évolution des divorces prononcés [1]

	Nombre de divorces prononcés	Divorces pour 1 000 couples mariés
1990	157	6,5
1995	181	6,7
2000	159	5,8
2010	309	8,9

Unités : nombre, %o

Taux de nuptialité dans quelques pays en 2009 [1 et 2]

États-Unis (a)	7,3
Danemark	6,0
Australie	5,5
Grèce	5,3
Espagne	3,8
Nouvelle-Zélande	5,1
Allemagne	4,6
France	3,9
Suède	5,1
Polynésie française (a)	4,0
Nouvelle-Calédonie (a)	3,6
Guadeloupe	3,9
Guyane	3,0
Martinique	3,7
Réunion	4,6

(a) Donnée de 2007 (États-Unis et Polynésie française) et 2010 (Nouvelle-Calédonie). Unité : %o habitants

Population de 15 ans et plus par sexe, groupe d'âge et état matrimonial en 2009 [3]

	Hommes				Total	Femmes				Total
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés/séparés		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées/séparées	
15 à 29 ans	28 579	1 330	11	49	29 969	25 930	2 423	23	91	28 467
30 à 39 ans	12 713	6 398	30	414	19 555	10 931	7 991	125	547	19 594
40 à 49 ans	7 711	8 706	78	857	17 352	6 457	8 908	374	1 107	16 846
50 à 59 ans	3 611	7 385	215	827	12 038	2 812	6 810	880	1 075	11 577
60 à 69 ans	1 766	5 464	406	590	8 226	1 183	4 167	1 723	730	7 803
70 à 79 ans	636	2 470	544	251	3 901	547	1 536	1 920	261	4 264
80 ans et +	200	697	308	56	1 261	233	306	1 350	72	1 961
Total	55 216	32 450	1 592	3 044	92 302	48 093	32 141	6 395	3 883	90 512

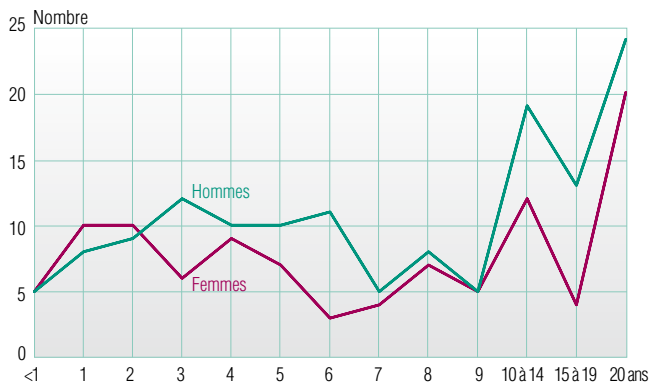
Unité : nombre

Évolution du nombre de remariages après divorce [1]

	Hommes	Femmes	Ensemble
1990	118	72	190
1995	107	89	196
2000	112	99	211
2010	139	102	241

Unité : nombre

Nombre de remariages selon la durée du divorce, en 2010 [1]



4-POPULATION

En 2009, 72 637 **ménages ordinaires** ont été recensés en Nouvelle-Calédonie, soit une hausse de 13% par rapport à 2004. Ces ménages vivent pour 6% d'entre eux en province des Iles Loyauté, 17% en province Nord et 77% en province Sud. Même si elle reste élevée, l'augmentation du nombre de ménages ralentit par rapport aux périodes précédentes : le taux d'accroissement annuel moyen est de 2,4% en 2004 et 2009, alors qu'il était de 2,8% entre 1996 et 2004 et de 3,5% entre 1989 et 1996.

En trente ans, le nombre de ménages a ainsi été multiplié par deux. En effet, la taille des ménages se rétrécit au fil des années : 3,4 personnes par ménage en 2009 contre 3,5% en 2004, 3,8% en 1996 et 4,0% en 1989. La baisse tendancielle de la taille des ménages s'explique par différents phénomènes démographiques (plus de personnes âgées seules, moins de familles nombreuses, recul de l'âge de mise en couple, accroissement des séparations) et par un mouvement de décohabitation.

La diminution de la taille des ménages est plus marquée en province des îles Loyauté avec en moyenne 4,1 personnes par ménage en 2009 contre 5,6 en 1983. C'est aussi en province des îles Loyauté que le taux de fécondité diminue le plus avec une baisse de 0,7 point en dix ans.

Les ménages de deux personnes sont les plus répandus en Nouvelle-Calédonie : ils représentent presque un ménage sur quatre (24,3%).

Dans le détail par province, il apparaît que les familles nombreuses sont plus fréquentes dans les provinces îles Loyauté et Nord où respectivement 28% et 18% des ménages sont composés de six personnes ou plus, contre 11% en province Sud. À l'inverse, 45% des ménages en province Sud sont composés d'une ou deux personnes, contre 37% en province Nord et 27% en province des îles Loyauté.

En 2009, les couples avec ou sans enfant représentaient près de 51% des ménages, 19% des ménages étaient constitués d'une personne seule alors que les **familles monoparentales** concernaient 8,3% des ménages. Les 22% restants étaient des ménages dits complexes où le plus souvent cohabitent plusieurs générations. C'est dans ces ménages qu'il y a le plus grand nombre de personnes : soit 5,3 personnes par ménage en moyenne contre 4,1 pour les couples avec enfants.

► **Ménages ordinaires.** Au sens du recensement de la population, un ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des occupants habituels, quels que soient les liens qui les unissent, d'une unité d'habitation privée (local séparé et indépendant), occupée comme résidence principale, à l'exclusion de toute habitation mobile.

Un ménage ordinaire peut aussi se réduire à une seule personne ; il peut également comprendre des pensionnaires ou des sous-locataires qui ne disposent pas d'un logement indépendant.

Par définition, le nombre de ménages ordinaires est égal au nombre de résidences principales.

► **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé avec un ou plusieurs enfants célibataires.

SOURCE [1] ISEE-INSEE, Recensements de la population.

VOIR AUSSI

Décret n°2010-1446 du 24 novembre 2010 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Nouvelle-Calédonie en 2009 : www.juridoc.gouv.nc ou www.isee.nc
ISEE : www.isee.nc

Évolution du nombre de ménages ordinaires et de leur taille moyenne par province aux recensements [1]

	1976	1983	1989	1996	2004	2009
Province îles Loyauté	///	2 913	3 151	3 890	4 926	4 060
Province Nord	///	7 007	7 498	9 511	11 077	12 262
Province Sud	///	25 187	29 617	38 096	48 342	56 315
Nouvelle-Calédonie	30 540	35 107	40 266	51 497	64 345	72 637
Taille moyenne des ménages	4,2	4,1	4,0	3,8	3,5	3,4

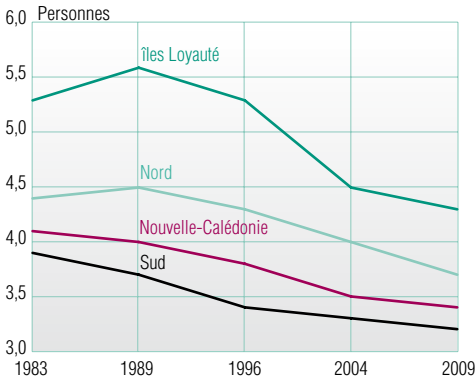
Unités : nombre, personne par ménage

Ménages ordinaires selon la taille et la province de résidence en 2009 [1]

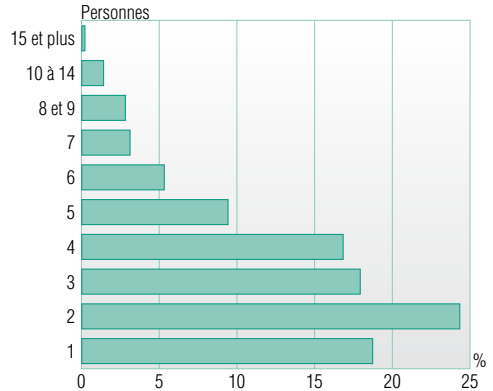
	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie
1 personne	492	2 343	10 775	13 610
2 personnes	603	2 223	14 826	17 652
3 personnes	587	2 125	10 295	13 007
4 personnes	688	1 997	9 550	12 235
5 personnes	567	1 369	4 908	6 844
6 personnes	439	929	2 480	3 848
7 personnes	300	528	1 419	2 247
8 et 9 personnes	261	484	1 300	2 045
10 à 14 personnes	114	244	675	1 033
15 personnes et plus	9	20	87	116
Ensemble	4 060	12 262	56 315	72 637
Taille moyenne des ménages	4,3	3,7	3,2	3,4

Unités : nombre, personne par ménage

Évolution de la taille moyenne des ménages aux différents recensements par province [1]



Répartition des ménages ordinaires selon la taille en 2009 [1]



Évolution de la structure des ménages ordinaires en 2009 [1]

	1996	2004	2009	Variation 2009/1996
Personne seule	8 764	11 229	13 610	55,3
Couple avec ou sans enfant	27 549	33 950	37 395	35,7
Famille monoparentale	3 968	5 228	5 993	51,0
Autres cas	11 216	13 938	15 639	39,4
Ensemble	51 497	64 345	72 637	41,1

Unités : nombre, %

Structure des ménages ordinaires en 2009 [1]

